



Doc. 14594
27 juin 2018

Le recours à des technologies innovantes au bénéfice des migrants

Proposition de résolution

déposée par Mme Doris FIALA et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Ces dernières années, la communauté internationale n'a cessé de reconnaître l'immense contribution que les communautés de migrants et les diasporas apportent au développement de leur pays d'origine et de destination. En 2017, le taux des flux d'envois de fonds par les migrants vers l'Europe et l'Asie centrale a augmenté de 8 %. Cependant, jusqu'à 7 % de cet argent a été dépensé en frais bancaires.

Des technologies innovantes, comme la technologie blockchain, qui permet des transferts décentralisés d'une base de données d'un utilisateur à un autre, pourrait réduire de manière significative le coût des envois de fonds et accélérer les transferts d'argent. Cela pourrait également améliorer la transparence et la responsabilité de l'aide étrangère et économiser jusqu'à un maximum de 30 % des fonds dépensés pour des coûts administratifs et autres.

La technologie blockchain est déjà utilisée avec succès dans les camps de réfugiés en Jordanie, où les réfugiés disposent de cartes de crédit numériques rattachées à des comptes virtuels liées à leurs données biométriques. Ils peuvent ainsi payer des biens dans les supermarchés grâce à la technologie de lecture de l'iris. Ces systèmes permettent une meilleure responsabilité et transparence dans l'utilisation des fonds. La technologie blockchain peut aussi être utilisée pour améliorer l'accès des migrants aux services de santé, leur identification et la documentation de leurs droits de propriété.

Par conséquent, l'Assemblée parlementaire devrait explorer le potentiel des technologies innovantes dans le domaine des migrations et de l'asile, en vue de formuler des recommandations aux gouvernements sur la manière de promouvoir l'utilisation de ces technologies et de réglementer et développer cette utilisation.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

FIALA Doris, Suisse, ADLE
COAKER Vernon, Royaume-Uni, SOC
CREASY Stella, Royaume-Uni, SOC
DUMERY Daphné, Belgique, NI
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
IONOVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
KOBZA Jiří, République tchèque, NI
KVATCHANTIRADZE Zviad, Géorgie, SOC
MEHL Emilie Enger, Norvège, ADLE
MUNYAMA Killian, Pologne, PPE/DC
PANTIĆ PILJA Biljana, Serbie, PPE/DC
PISCO Paulo, Portugal, SOC
RIGONI Andrea, Italie, ADLE
RUSSELL Simon, Royaume-Uni, CE
SANDBÆK Ulla, Danemark, GUE
SOLEIM Vetle Wang, Norvège, PPE/DC
STEVANOVIĆ Aleksandar, Serbie, ADLE
VITANOV Petar, Bulgarie, SOC
YEMETS Leonid, Ukraine, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe